

Bruno Biais (HEC) : " Les cryptos ont la valeur qu'on leur accorde "

Titre(s) : Bruno Biais (HEC) : " Les cryptos ont la valeur qu'on leur accorde " [[periodique]] / Arnaud Bouillin

Ensemble : Express (L') 3906

Auteur(s) : Bouillin, Arnaud

Autre(s) auteur(s) : Breiman, Muriel

Editeur, producteur : 13/05/26

Description matérielle : pp.54-56

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 4

Résumé ou extrait : Bruno Biais estime que la faible détention de cryptoactifs en France et, plus largement, en Europe, reflète surtout la relative solidité du système monétaire et bancaire européen. Selon lui, les cryptomonnaies et les stablecoins trouvent davantage leur utilité dans des pays où la monnaie officielle est faible, l'inflation élevée et les institutions financières défaillantes, comme la Turquie, le Liban, le Nigeria, le Venezuela ou l'Argentine. Il distingue toutefois un intérêt technologique réel dans la blockchain, capable de faciliter les paiements programmables, les règlements-livraisons simultanés et le partage de registres. L'univers crypto ne devrait pas, à ses yeux, être abordé d'abord sous l'angle spéculatif. Il juge l'achat de bitcoin très risqué pour un épargnant et déconseille d'y placer une somme qu'on ne peut pas perdre. Face aux scandales, faillites et usages criminels, il plaide pour une régulation, saluant l'existence du cadre européen MiCA, qui impose davantage de transparence, de contrôle des risques et de sécurisation des portefeuilles. Il différencie aussi clairement stablecoins et monnaies numériques de banque centrale. Les premiers sont généralement adossés à une monnaie fiduciaire, souvent le dollar, et servent surtout à rester dans l'écosystème crypto après une plus-value sur des actifs volatils. Les secondes, comme l'euro numérique envisagé, n'ont pas nécessairement besoin de blockchain et relèvent directement de la création monétaire des banques centrales. Biais souligne en outre que les stablecoins restent exposés à des risques de gestion et de transparence, citant Tether, sanctionné en 2021 par la CFTC. Malgré cela, il ne voit pas de risque systémique majeur à ce stade, notamment parce que les liens avec la finance traditionnelle restent limités. Sa conclusion est nette : la valeur des cryptomonnaies repose avant tout sur la confiance collective qu'on leur accorde....

Sujet - Nom commun : Cryptomonnaie -- France